



RESERVATION VACANCES DE PAQUES

Accueil de loisirs
PRENOM :

NOM :

Extrait du règlement intérieur de l'accueil collectif de mineur :

Les demandes de réservations seront acceptées en fonction des critères d'admission à savoir :

- Les enfants tropéziens, dont les deux parents travaillent ;
- Les enfants tropéziens dont un des deux parents travaille ;
- Les autres enfants tropéziens ;
- Les enfants extérieurs à la commune, dont les deux parents travaillent à Saint-Tropez ;
- Les enfants extérieurs à la commune, dont l'un des deux parents travaille sur Saint-Tropez ;
- Les enfants scolarisés à Saint-Tropez ;
- Les enfants ou petits-enfants de résidents tropéziens ou ayant une résidence secondaire ;
- Les autres enfants

HORAIRE D'OUVERTURE : accueil de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 17h50.

THEME :

PERIODE : Vacances de PAQUES (13 au 24 Avril)

RESERVATIONS : Du 02 Mars au 27 Mars 2020

LUNDI 13 AVRIL	FERIE	LUNDI 20 AVRIL	<input type="checkbox"/>
MARDI 14 AVRIL	<input type="checkbox"/>	MARDI 21 AVRIL	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 15 AVRIL	<input type="checkbox"/>	MERCREDI 22 AVRIL	<input type="checkbox"/>
JEUDI 16 AVRIL	<input type="checkbox"/>	JEUDI 23 AVRIL	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 17 AVRIL	<input type="checkbox"/>	VENDREDI 24 AVRIL	<input type="checkbox"/>

Date + Signature

Ville de Saint-Tropez

Services périscolaire et extrascolaire

Pôle Enfance – 1 Chemin des vendanges

Tel 04 94 81 30 11 / Fax 04 94 97 71 57

poleenfance@ville-sainttropez.fr



Ville de
Saint-Tropez



Horaires

Pendant la période scolaire : mercredi de 8h00 à 17h50

Pendant les vacances : lundi à vendredi de 8h00 à 17h50